

ABONNEMENT.

**Saumur :**  
En an. . . . . 36 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 9

**Poste :**  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 15  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . . 30 c.  
Réclamations. . . . . 30  
Faits divers. . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

25 Août 1883.

## LA MORT DU ROI

Presque la moitié de notre tirage était déjà fait hier, lorsque l'affreuse nouvelle de la mort du Roi nous est parvenue.

Notre première dépêche portait :

Paris, 24 août, 2 heures du soir.

« M. le comte de Chambord est mort ce matin, à 6 heures. »

Bientôt cette seconde nous est arrivée, confirmant le douloureux événement :

Wiener-Neustadt, 24 août, 10 h. matin.

« M. le comte de Chambord a expiré à 7 heures 27 minutes. » — Comte de BLACAS. »

« Prions et demandons des prières pour Monseigneur et pour M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord. »

» Marquis de DREUX-BRÈZE. »

Sur le désir formel de M<sup>me</sup> la comtesse de Chambord, aucune cérémonie publique n'aura lieu à Frohsdorf. Les obsèques se feront à Goritz, mais pas avant huit jours.

Les cours d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Bavière et d'Italie ont envoyé des dépêches de condoléances à la comtesse de Chambord.

Elles prendront le deuil huit jours.

La nouvelle de la mort de M. le comte de Chambord, répandue hier matin dans Paris, a provoqué une immense et très-profonde émotion. Les journaux ont fait paraître des éditions spéciales que le public lit avec une respectueuse tristesse.

Partout, on ne s'entretient que du funèbre événement qui, quoique prévu, hélas ! n'en est pas moins cruel. Les télégrammes affluents de province, tous témoignent de l'intensité de l'affliction qui étreint les cœurs.

En Europe aussi, le malheur qui atteint notre patrie cause une très-grande impression.

Nous ne commenterons pas aujourd'hui les hommages qui, de toutes parts, saluent le Roi de France descendant dans la tombe.

Aujourd'hui nous prions et nous pleurons. Nous prions parce que notre foi nous reste comme la suprême consolation de notre fidélité, en face du malheur qui nous frappe. Nous pleurons, car, pour nous, une douleur intime vient s'ajouter au deuil national.

C'est à la veille de la fête de Saint-Louis que le Roi a rendu à Dieu son âme enrichie de toutes les vertus chrétiennes. L'ancêtre que la reconnaissance de l'Eglise a placé sur les autels assiste à cette heure le royal héritier de ses vertus devant le trône de Dieu, qui a appelé vers lui le Prince bien-aimé dont la dernière pensée a été pour la France.

M. le comte de Chambord aimait la France de toute l'effusion de son cœur si noble et si grand ; même durant la maladie à laquelle il a succombé, il se préoccupait de notre pays.

A l'heure actuelle, les points noirs s'accumulent à l'horizon, et les patriotiques alarmes se joignent aux patriotiques regrets. (Union.)

Le petit-fils de saint Louis et de Henri IV vient de succomber sur la terre étrangère.

Il est mort, dit l'Action, mort sans avoir revu cette France qu'il aimait tant, cette France que ses ancêtres ont créée, à laquelle ils avaient donné une situation incomparable dans le monde, les grands desseins de relèvement que rêvait son âme patriotique.

Il est mort sans avoir pu arracher notre terre de France au gouvernement des misérables qui l'exploitent, la ruinent et la déshonorent.

Il est mort sans avoir pu rendre à la patrie française — et ce fut certes le plus poignante douleur de l'instant où il sentit la vie lui échapper, — sans avoir pu rendre à la France ces deux chères et vaillantes provinces que lui avaient donné ses ancêtres, notre Alsace et notre Lorraine.

Il est mort, celui que, malgré tout, l'histoire appellera Henri V, mort sur la terre de l'exil, mort loin de la patrie, mais en pensant à elle jusqu'à l'instant suprême et en gardant pour elle, pour son avenir, pour sa grandeur, d'invincibles et d'immortelles espérances.

Ayons un courage égal à celui du Roi, et, oubliant pour un instant notre douleur et notre deuil, ne songeons qu'à la France, ne songeons qu'à l'avenir de la patrie.

Le Roi est mort, mais la France demeure.

Le Roi est mort, mais la Royauté ne meurt pas.

La Royauté héréditaire, dont le génie prévoyant de nos ancêtres fit la base de notre constitution nationale, survit à la personne du Roi et demeure la fortune de la France.

Hier dauphin de France, Monseigneur le comte de Paris est aujourd'hui notre Roi.

De grands devoirs lui incombent. Nous savons qu'il est digne de les remplir.

Il y a quelques semaines, Monseigneur le comte de Paris allait à Frohsdorf pour porter au Roi, sur son lit de douleur, les vœux ardents, les espérances passionnées de la France... Et le Roi, avec une émotion suprême, serrait dans ses bras et sur son cœur celui qu'il pressentait devoir être bientôt le chef de la Maison de France et le représentant de notre Monarchie nationale.

Ce voyage de Frohsdorf, Monseigneur le comte de Paris l'avait déjà accompli dix années auparavant. Il était venu alors s'incliner devant le Roi. Il était venu lui porter l'hommage du respect, de la fidélité et du dévouement de tous les siens.

Et aujourd'hui, le parti royaliste tout

entier apporte à Monseigneur le comte de Paris, l'hommage de son respect, de sa fidélité et de son dévouement.

Autrefois, quand le Roi mourait, à Versailles ou aux Tuileries, à travers le silence lugubre que la mort répand autour d'elle, retentissait tout à coup, pour rassurer le peuple ému, pour affirmer la tradition nationale, pour rappeler à l'Europe qu'après les jours de deuil, la France aurait encore des jours de puissance, de grandeur et de gloire, retentissait ce cri solennel : Le Roi est mort ! vive le Roi !

Aujourd'hui, Versailles est désert, les Tuileries sont brûlées et le fils de nos rois vient de mourir en exil.

Mais nous, soldats de l'armée royaliste, énergiquement résolus à continuer la lutte pour Dieu, pour la France et pour le Roi, nous jetons à notre pays, qui sera un jour relevé de ses abaissements par la royauté rétablie, nous jetons à notre pays, entre nos combats d'hier et nos combats de demain, ces mêmes paroles de deuil et d'espoir à la fois, toujours vraies parce qu'elles résument la tradition nationale et monarchique de la France :

Le Roi est mort ! vive le Roi !

EMILE COLLAS.

## AFFAIRES DU TONKIN.

Il n'y a pas à se faire illusion ; nos troupes ont éprouvé un échec au Tonkin, et ont dû se replier sur Hanoi après toute une journée de combats.

Le gouvernement n'a pas démenti la nouvelle donnée par le Standard ; nous devons donc la tenir pour vraie.

Une autre a été apportée hier matin par le même journal qui est aussi attristante.

Il y a dix jours environ, un Européen employé à la douane de Canton, ayant eu une altercation avec des coolies, a tué un jeune homme et blessé deux femmes à coups de revolver. Il a été arrêté et va être jugé.

## 11 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### La majorité de M<sup>lle</sup> Bridot

Celui-ci poursuivait :

— La ruine était complète, plus que complète ; il restait des dettes : deux ou trois cent mille francs, je ne sais plus au juste. Ces gros chiffres nous donnent toujours le vertige, à nous autres gueux de naissance qui considérons le billet de mille comme le *nec plus ultra* du capital. La mère de Raymond, une sainte et vaillante femme, se trouvait posséder, de sa propre dot, une somme à peu près égale. Elle demanda à son fils ce qu'il fallait faire. Il répondit :

« Sauver l'honneur de mon père, payer. »

« Vainement la comtesse de Bussières objecta que la loi ne l'y contraignait en rien, qu'elle n'était pour rien dans ces dettes-là, que rien absolument ne lui resterait, si même elle pouvait rembourser tout. Son fils lui répondit invariablement :

« Payons, payons, ma mère. »

« Quand elle le vit aussi bravement résolu :

« C'était également mon avis, dit-elle ; mais j'ai voulu que tu fisses ton devoir en connaissance

de cause. Maintenant je suis fière de toi, mon enfant ; va tout donner, jusqu'à notre dernier sou. »

Et le sacrifice fut consommé, ni plus ni moins que si c'eût été la chose la plus simple du monde. Oh ! oh ! voyez-vous, mademoiselle, c'est que pour ces Bussières-là, ce n'est pas assez d'être des gens de noblesse, ils veulent encore être des honnêtes gens... Mais, pardon, vous détournez la tête, et je ne vois plus vos yeux.

— En effet, dit Henriette, tu parais fatiguée, Thérèse.

— Nullement ! répondit-elle ; M. Jacquemart a ma promesse, et je n'y failirai pas... Vous disiez donc que tout fut payé.

— Hélas ! non, reprit l'artiste ; M<sup>me</sup> de Bussières avait mal calculé, il restait encore une soixantaine de mille francs. Raymond dut engager sa signature ; mais l'honneur du père fut sauf, mais la veuve et son fils, dans leur humble deuil, eurent le droit de porter haut la tête. Par malheur, bien que la vertu soit une belle chose, on n'en vit pas. Dès le jour suivant il fallut du pain ; à la fin du mois, payer le garni. Raymond avait dit : Je travaillerai. Il croyait que c'était facile ; il comptait sur son éducation, sur ses amis, sur les services qu'il leur avait rendus. Ah bien, oui ; elle est vieille comme le monde, cette désespérante comédie de l'ingratitude humaine. Ceux-ci ne daignèrent pas même le reconnaître, ou l'éconduisirent ; il était pauvre,

cela suffisait. D'autres, et c'était pis encore, le leurrèrent d'un fallacieux espoir, et lui firent perdre en courses inutiles un temps qu'il eût mieux employé. Un dernier se fâcha tout rouge, alléguant qu'il n'était pas venu à lui tout d'abord, et le traitant d'ingrat, de faux ami ! Pauvre Raymond ! il devait subir jusqu'au bout son rôle de Timon d'Athènes.

— Cependant, osa plaisanter Thérèse, qui connaissait son Shakespeare, cependant, il n'est pas devenu misanthrope, il ne s'est pas retiré dans une grotte...

— Non, mademoiselle, il avait à nourrir sa mère, interrompit sévèrement l'artiste ; et je vous prie de le croire, ce pieux devoir ne fut pas facile à remplir. Vainement il s'efforça de trouver une place. Ici on le trouvait trop jeune ; là, trop vieux. Ailleurs, il fallait un cautionnement, un surnumérariat, presque une livrée. Bref, un tas de déceptions, d'humiliations et de misères que vous ne pouvez pas même soupçonner, vous, mademoiselle, qui avez toujours été dans votre écrin comme une perle fine que vous êtes.

— Oh ! si fait ! murmura Thérèse d'une voix émue, si fait, je comprends ce qu'il a dû souffrir.

— Mais toi, dit Henriette, tu souffres aussi, mon enfant, et...

— Je l'avoue, interrompit-elle, et j'en suis satisfaite. Il est bon que nous autres, les privilégiés du

destin, nous apprenions à connaître ce que parfois il impose de tortures imméritées. Cette histoire m'impressionne vivement, et, je l'espère, utilement. Allez, monsieur Jacquemart... allez toujours.

— Un jour enfin, l'habit déjà râpé, l'estomac mal satisfait, ayant dépensé jusqu'à son dernier maravedis, et se demandant si, plutôt que de rester les mains vides, il ne devrait pas les tendre aux passants, Raymond se promenait tristement dans les Champs-Élysées. Devant le manège de Crémieux, il y avait beaucoup de monde assemblé, un certain émoi. Il relève la tête et s'approche du groupe. C'était un fougueux pur-sang dont personne ne pouvait venir à bout. L'œil flamboyant, le mors tout couvert d'écume, il avait jeté bas trois ou quatre écuyers ou garçons de manège. Les autres reculaient, n'osant plus essayer de le réduire. Raymond sourit ; il venait de reconnaître un de ses chevaux, son cheval favori. Il s'en approcha davantage encore et lui mit la main sur le cou. L'intelligent animal avait aussi reconnu son maître ; il se prit à hennir joyeusement. C'était la première marque d'amitié que Raymond recevait depuis trois mois ; c'était comme un ressouvenir de son opulence évanouie. Sans trop savoir ni pourquoi ni comment, il se trouva en selle ; il fit trotter, galoper, il promena l'étalon devenu docile, et finalement descendit de cheval, aux applaudissements de toute l'assistance. Crémieux lui proposa

Mais il est résulté de cet incident une violente irritation contre les Européens, laquelle est encore augmentée par les événements du Tonkin.

Dans les bazars on a poussé des cris furieux.

Sur les murs de la ville ont été affichées des proclamations appelant les habitants à l'insurrection et au massacre des Européens.

Cet événement est d'autant plus déplorable qu'il s'est produit dans une ville chinoise et qu'il peut entraîner l'intervention de la Chine, qui ne cherche qu'un prétexte.

Avec la surexcitation du peuple, il est à craindre que la nouvelle de notre échec en avant d'Hanoi encourage les fanatiques qui se porteront alors aux derniers excès contre les résidents français et les Européens.

Et après les massacres viendra encore l'action de la Chine, comme tout le monde l'avait prévu.

Dans ces navrantes circonstances, tout est à craindre.

Les ministres présents à Paris se réuniront aujourd'hui samedi place Beauvau pour y décider s'il n'y a pas lieu de convoquer le conseil à Mont-sous-Vaudrey pour discuter la question de la convocation des Chambres pour le 2 septembre.

La session extraordinaire durerait cinq jours.

On demanderait aux Chambres un crédit de 40 millions, de manière à pouvoir envoyer 25,000 hommes au Tonkin, s'il est nécessaire.

Le conseil aurait aussi à discuter les termes de l'ultimatum à la Chine qui, aujourd'hui, ne se cache plus pour envoyer des troupes régulières au secours du gouvernement de l'Annam.

Le ministre de la marine, de son côté, demanderait aux Chambres de renforcer avec la moitié de la flotte de la Méditerranée notre escadre de l'Indo-Chine qui commencerait par établir le blocus des grands ports de la Chine en attendant des événements ultérieurs après la soumission du Tonkin.

Le *National* apprend que les membres du gouvernement absents de Paris vont devancer l'époque de leur retour à la suite des nouvelles graves qui sont arrivées du Tonkin.

Pourquoi ne sont-elles pas communiquées à la nation ?

## MENACES.

L'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, que nous avons publié, produit dans la presse une impression facile à comprendre.

Pourquoi nous accuse-t-on en Allemagne de « menacer constamment la paix de l'Europe ? »

Nous ne sachons pas que dans la presse française le chancelier puisse trouver une seule provocation, ni une seule violence. Si

d'entrer chez lui : presque une place de palefrenier ! Qu'importe, il pourrait du moins rapporter le nécessaire au logis. C'était pour sa mère !... Mais voilà que vous dérangez votre main, mademoiselle ! si c'est pour essuyer une larme, ne vous gênez pas... Il y en a aussi dans mes yeux... Ah ! que c'est bête ! moi qui vous promets une histoire réjouissante ; et voilà que nous pleurons tous les trois ; que dis-je ! tous les quatre... l'épaveuil s'en mêle aussi ; Bob lui-même est ému... il a l'air de regretter qu'il lui manque un meuboir !

Henriette essaya de mettre à profit l'incident pour déclarer la séance close.

— Mais non, se récria Thérèse, l'histoire n'est pas finie ; je veux tout savoir. Et d'ailleurs M. Jacquemart me paraît très en train. N'est-il pas vrai, monsieur Jacquemart ?

— Assurément, mademoiselle. Le jour est excellent, la physiologie animée... Jamais je ne me suis senti plus en verve, sinon de raconter, du moins de peindre.

— Reprenez donc votre ébauche et votre récit... Vous étiez à l'entrée de votre ami Raymond chez le marchand de chevaux. Il n'y fut pas malheureux, je l'espère ?

— Oui et non. Oui, parce que son patron était un excellent homme. Non, parce qu'il venait à des lions, des gardians qui le reconnaissaient... et dame ! c'était humiliant, c'était dur. Il y avait

quelques feuilles sans valeur et sans crédit sont parfois distribuées sur la voie publique, où elles ne trouvent que l'indifférence et le dédain, il n'y a pas là de quoi émouvoir Berlin. Un ordre de police les fera disparaître quand le gouvernement le voudra.

Nous n'avons donc point à nous défendre sur ce point.

La vérité c'est que l'Allemagne nous cherche querelle, et dans ce cas on trouve toujours des raisons bonnes ou mauvaises. Lorsque M. de Bismark a voulu déclarer la guerre en 1866, il a accusé l'Autriche de faire des armements, quand il avait commencé ceux de la Prusse depuis une année. A cette heure, il se retourne contre nous, et il nous accuse de préparer la revanche, quand nous ne faisons que réparer nos désastres.

Ce qui nous inquiète, c'est que ces bruits de conflit ne sont pas seulement répandus en France et en Allemagne. Nous voyons par la dépêche suivante de l'Agence Havas que les mêmes préoccupations règnent à Madrid :

Madrid, 22 août.

La question du voyage du roi Alphonse en Allemagne soulève une vive controverse dans les journaux de toutes nuances.

La presse libérale dit que l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ont envoyé récemment au gouvernement français une note collective contenant des observations qu'on pourrait qualifier de téméraires.

La presse conservatrice adjure le gouvernement français d'agir avec beaucoup de circonspection et de prudence au sujet du voyage du roi en Allemagne, parce qu'elle redoute qu'il résulte de ce voyage des engagements politiques pour l'Espagne.

La presse libérale, notamment le *Progrès*, estime que les temps modernes ne comportent ni un nouveau congrès de Vérone ni une nouvelle Sainte-Alliance.

Cette dépêche nous paraît encore plus grave que l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, si les faits qu'elle rapporte sont vrais.

Qu'est-ce que cette note collective adressée à notre gouvernement par l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ? Que contient-elle de « téméraire » et que demande-t-elle ?

Si on nous fait des « observations téméraires », c'est donc que l'on est décidé à les appuyer par des démonstrations hostiles, sinon par la guerre ?

Et ces adjurations adressées au gouvernement d'être prudent et circonspect au sujet du voyage de don Alphonse, que veulent-elles dire ? Que pouvons-nous faire pour ou contre un voyage auquel nous n'avons rien à voir ?

Nous avouons que cette dépêche est assez obscure, qu'on ne la comprend pas, qu'à part le fait précis de la note collective, elle ne contient que des insinuations. Mais enfin, dans son ensemble, elle est menaçante, et les conseils qu'elle nous donne annoncent un danger pressant.

Quand nous la rapprochons de l'article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, qu'elle suit à un jour de distance, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine inquiétude. A moins d'être aveugle, il faut bien reconnaître qu'en nous menaçant ou même qu'on nous cherche querelle ; mauvaise éventualité pour

sur tout les anciens amis, lesquels ne manquaient pas de lui dire avec une outrecuidante ingénuité :

— Mais pourquoi ne vous êtes-vous pas adressé à nous ?

Il les connaissait maintenant ; il n'avait garde... et préférait de beaucoup son digne patron, qui ne tarda pas à le caser plus honorablement, dans un bureau. Là se trouvaient trois ou quatre petites toiles représentant, sur le turf ou dans l'herbage, des chevaux illustres.

— Je les ai payés cher, lui dit un jour Crémieux ; ça n'est pas signé, mais c'est joli ; tout le monde les admire et me demande à m'en défaire... le peintre ira loin.

— Qui fut étonné ? Raymond. Il venait de reconnaître des tableaux peints par lui-même au temps de sa studieuse jeunesse. Ce fut comme un trait de lumière à la lueur duquel il entrevit l'avenir. Être artiste, c'était se relever, reconquérir une position digne de lui, peut-être la fortune et la gloire. Dès le lendemain, il se mit à l'œuvre, mais sans quitter son modeste emploi qui lui assurait une honorable subsistance. Il le garda durant toute une année, travaillant du pinceau dès l'aube naissante, et le soir encore, après sa journée de plumitif. L'année suivante, il n'alla plus que le soir chez Crémieux ; il passa toute la journée dans l'atelier d'un grand maître. Ses progrès furent merveilleux. Jamais on n'avait vu pareil sentiment de l'art, pareille éner-

des vaincus dont les plaies ne sont pas encore guéries.

La bombe lancée par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* a éclaté sur toute la France et chacun se demande ce qui a pu y donner lieu.

De là les interrogations suivantes : Est-il vrai qu'il y a quinze jours environ l'ambassadeur d'Allemagne à Paris alla trouver M. Challemel-Lacour, au quai d'Orsay, pour se plaindre, au nom de l'Empire, non point du ton hostile de la presse française, sur laquelle il reconnaissait que le gouvernement ne pouvait avoir d'action, mais des publications injurieuses pour l'Allemagne crues ou étalées sur la voie publique : l'*Anti-Prussien*, par exemple ?

Est-il vrai que M. Challemel-Lacour, tout en admettant l'inconvenance de publications semblables dans l'état paisible de nos relations avec l'Allemagne, aurait répondu à peu près à l'ambassadeur :

« Il y a là une sorte de question de police municipale qui ne relève malheureusement pas de mon département ?... »

Est-il vrai que la question soulevée par le prince de Hohenlohe ait été portée au ministère des affaires étrangères à la présidence du conseil et au ministère de l'intérieur, et que là elle se soit heurtée à des difficultés nées de la nécessité où nos gouvernants croient être de ménager, dans leur politique intérieure, ceux qui sont pourtant les pires ennemis de leur République ?

Telle serait la genèse de l'article qui vient d'éclater dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et qui est parti de Kissingen, où réside en ce moment M. de Bismark.

Des menaces de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, rapprochons un article des *Daily-News*, dont voici le passage le plus important :

« En ce moment même, il n'est question que de combinaisons internationales. Il est pour ainsi dire impossible d'ignorer le fait que certains Etats européens ont conclu des arrangements tendant, soit à s'agrandir eux-mêmes à volonté, soit à opposer une résistance commune contre une agression éventuelle.

Une idée principale semble être la base de la plupart de ces alliances : c'est celle de former une combinaison qui rendrait l'Europe continentale indépendante de la France et de la Russie. Il semble que l'on devrait établir un cordon d'Etats alliés autour de la France et de la Russie.

L'opinion prédominante en ce moment sur le continent, c'est que la France est résolue ou destinée à devenir une influence pernicieuse. L'Allemagne, naturellement, avec M. de Moltke, pense que la France est un danger pour les nouvelles provinces qu'elle a conquises. »

De tous côtés, on ne voit qu'ennemis rapprochés ou lointains.

Quels sont nos amis ? et où sont-ils ? Pendant que le prince de Galles se rend en Allemagne et pousse à l'entrée de l'An-

gleterre dans le giron de l'alliance austro-allemande, il paraît que le roi don Alphonse, fort refroidi pour nous par le langage de nos journaux sur la dernière échouée espagnole, renonce à traverser la France, se rendant, lui aussi, en Allemagne.

C'est un petit fait ; mais c'est un symptôme. Les avertissements nous pleuvent. A notre horizon, les nuages grossissent, noircissent et se rapprochent.

## Chronique générale.

Les rapports entre M. Challemel-Lacour et M. Jules Ferry sont excessivement tendus. Non-seulement le président du Conseil suit de très-près la politique étrangère, mais il prétend exercer dans les choses diplomatiques une action directe qui cause de fréquentes altercations entre lui et son collègue.

Aussi dit-on au quai d'Orsay que le prochain congé que va prendre M. Challemel-Lacour pourrait bien être la préface de sa démission.

\*\*

On écrit d'Auch, 23 août :

« La séance d'hier au Conseil général a été des plus tumultueuses.

M. Paul de Cassagnac, à propos du vote d'un crédit, a déclaré que la majorité du Conseil n'avait aucune confiance dans le préfet, auquel elle reprochait des faits de pression électorale.

Deux autres membres de la droite ont appuyé les paroles de M. de Cassagnac et tous les trois ont interpellé en même temps le préfet.

Celui-ci a répliqué et s'est défendu d'avoir immiscé la politique dans l'administration.

Le public étant devenu bruyant, le président a fait alors évacuer la salle. »

\*\*

M. Francisque Sarcey, dans le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, termine par les mots suivants un article sur la discipline universitaire :

« Je ne saurais trop le répéter : il n'y a plus de discipline dans les lycées d'aujourd'hui. Nous courons à une catastrophe.

Tous les professeurs en sont persuadés.

« Que n'élèvent-ils la voix ? »

L'aveu est piquant et l'observation est juste ; mais M. Sarcey ajoute que la voix serait entendue : ceci est une autre affaire.

\*\*

Les négociants de la cité de Londres prennent leurs précautions en vue des éventualités qui pourraient surgir dans le cas d'un blocus des ports chinois. Ils réclameront le droit des neutres et si leurs pavillons marchands sont insultés par la flotte française ils en feront surgir un incident diplomatique de la plus haute gravité avec la France.

Les Etats-Unis ont offert leur médiation entre la France et la Chine.

elle travaillait à toutes sortes d'ouvrages d'aiguille, et cela jusqu'à plus de minuit. Vainement son fils s'efforça de l'en empêcher. Elle se cachait de lui, elle lui dissimulait le prix de toutes choses. Un jour enfin ne la surprit-il pas en flagrant délit de servilisme : elle faisait le ménage d'une voisine pour gagner dix francs par mois, elle, une femme d'âge ! une comtesse !... Et bien d'autres choses encore que je ne vous dis pas. La misère, c'est comme une bataille : ceux qui en reviennent sont des héros ; ils semblent plus grands ! La mère vaut le fils ; le fils vaut la mère. Il y a six mois, elle tomba malade. Il fallait voir comme il la soigna ! Et moi aussi, du reste, je m'en vante ! Puis, la convalescence venant, la belle saison aussi, le médecin ordonna l'air des champs, l'air natal. M<sup>me</sup> de Bussières accueillit cette ordonnance avec des transports de joie. Il y avait huit ans qu'elle n'avait revu la verdure, l'espace, le pays où elle avait été élevée, où elle avait été heureuse. Et voilà pourquoi nous nous y trouvons tous les trois.

— Comment ! s'écria Thérèse, M<sup>me</sup> de Bussières est ici ?

— Ou du moins pas loin d'ici, répondit Jacquemart ; chez un de ses anciens fermiers, un nommé Bouquaille.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

— Ah ! M<sup>me</sup> de Bussières existe encore ?

— Mais certainement. Une vraie mère spatiale. Il n'y a bien longtemps qu'elle a consenti à reprendre une domestique. Durant les mauvais jours,

### L'AFFAIRE DE WËSTYNE.

Le Figaro a reçu de M. Ivan de Wëstyne le télégramme suivant de Metz, 22 août :

« Votre entrefilet me tombesous les yeux Si j'ai disparu, on a toujours su où j'étais : je donnais la chasse à mon commanditaire qui, au dernier moment, quand il devait verser l'appoint du voyage, m'a absolument manqué. Je l'ai cherché et attendu vainement jusqu'ici.

« Je vous envoie par poste le télégramme que j'ai expédié ce matin au Poitou et qui expose toute la situation. J'ajoute que je commence immédiatement un procès contre ce commanditaire, M. R..., dont les propriétés de Beaulieu, près Monaco, répondront du dommage qu'il a causé à tout le monde, moi compris.

» WËSTYNE. »

### LES MAGISTRATS.

On lit dans les informations particulières du Journal du Loiret :

« A en croire les conversations du Palais, les magistrats, « même républicains », qui sont restés catholiques et qui vont à la messe, sont sûrs d'être expulsés de leurs sièges, de par la loi nouvelle. On en a des indices certains.

« Il paraît qu'on travaille furieusement à la Chancellerie. »

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 août.

La Bourse a été moins ferme encore. La mort du comte de Chambord est la seule nouvelle dont on s'occupe aujourd'hui. Cette mort ne doit pas, croyons-nous, influer beaucoup sur les affaires.

Le 3 0/0 clôture à 79.375, l'amortissable à 81.25, le 4 1/2 0/0 1883 à 108.20.

La Banque de France est sans changement important.

La Banque de Paris et des Pays-Bas demeure à 1.007.50.

La Banque d'Escompte est stationnaire à 312.50.

Le Crédit Foncier se montre assez ferme et fait preuve des meilleures tendances.

Les Obligations Foncières Nouvelles sont également très-soutenues aux environs de 350.

Les Chemins français sont sans changement : le Nord à 1.870, le Lyon à 1.405, l'Orléans à 1.290, le Midi à 1.115.

Le Suez rétrograde à 2.387.50. L'Egypte Unifiée est assez ferme à 358.

L'italien 5 0/0, après avoir fléchi à 90.25, et 90.20, se relève pour clôturer à 90.40.

L'Espagne 4 0/0 extérieure est à 58 7/16 et 58 5/8.

La Banque J. R. P. des Pays-Autrichiens est à 490 et 495.

La Banque des Pays-Hongrois est à 470.

Le Mobilier Espagnol cote 262.50 puis 260.

La Banque Ottomane est à 732.50.

Les chemins Autrichiens reculent à 670. Les Lombards à 326.25.

Le Nord de l'Espagne cote 495.

Le Madrid-Saragosse se traite à 420. Le Gaz de Madrid, à 505.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Si le mois de juillet et une partie du mois d'août ne nous ont donné qu'une température à peine automnale, par contre la fin de ce dernier mois se rattache amplement et nous gratifie d'une chaleur presque sénégalienne. Le thermomètre s'élève au-dessus de 30 degrés et les prévisions de l'Observatoire de Paris nous annoncent la continuation du beau temps.

Puisse la vigne en profiter largement et la récolte être meilleure qu'on ne le prévoyait !

La neuvième chambre du Tribunal correctionnel de Paris vient d'avoir à juger un homicide par imprudence, commis par deux remplaçantes laïques des Sœurs attachées autrefois aux hôpitaux.

Il s'agit d'une jeune fille, M<sup>lle</sup> Deullien, âgée de 48 ans, de santé robuste et de bonne constitution, admise à l'hôpital Tenon comme atteinte d'une fièvre typhoïde de caractère bénin.

Le docteur Rendu avait prescrit un lavement contenant 45 centigrammes d'acide phénique. Le lendemain il trouva la malade agonisante, dit-il, et apprit, informations prises, que l'infirmière s'était servie d'une solution concentrée et caustique.

L'interrogatoire de la femme Prugnaud, 23 ans, surveillante, a démontré ce fait ori-

ginal que, chargée de l'administration des médicaments dans le service, elle était aussi avancée à cet égard que la femme Thiébault, 29 ans, infirmière, et que ni l'une ni l'autre ne sachant exécuter un lavement phéniqué à 45 centigrammes, elles ont tué la pauvre malade.

Elles demeurent employées comme surveillante et infirmière à l'hôpital Laennec.

Le Tribunal a condamné la surveillante, femme Prugnaud, à 50 fr. d'amende et 15 jours de prison, et l'infirmière Thiébault à 8 jours de prison et 50 fr. d'amende.

Les religieuses n'ont jamais causé ainsi la mort d'aucun malade; aussi le système de laïcisation de M. Quentin est-il condamné d'après les tristes expériences faites aux dépens des pauvres.

### LE CANAL LATÉRAL À LA LOIRE.

M. Sainjon, ingénieur en chef du service spécial de la Loire, s'exprime ainsi dans son rapport au sujet du canal latéral à la Loire, entre Châtillon-sur-Loire et Nantes, actuellement à l'étude et compris du reste, mais seulement en seconde urgence, dans le projet de loi du 4 novembre 1878, qui a été adopté par les Chambres :

« Le montant de la dépense à faire pour l'établissement de ce canal entre Châtillon-sur-Loire et Nantes a été évalué à 83 millions 300,000 francs, et l'amélioration de la navigation, dans le lit même du fleuve, au moyen de barrages, coûterait au moins le double.

« Nous croyons avoir démontré dans le rapport que nous avons adressé à l'administration que le système des barrages ne résolvait pas complètement le problème de la navigation sur la Loire, et qu'au contraire un canal latéral était la plus complète et la plus pratique de toutes les solutions en présence.

« Le projet de canal latéral, étudié par M. Collin, avait soulevé, il est vrai, il y a quelques années, des objections de la part de l'administration supérieure, ainsi que cela résulte de la décision ministérielle du 4 août 1868, et il y aurait, en tout état de cause, à le remanier dans certains vœux pour tenir compte aussi bien des déversoirs dont l'exécution a été décidée depuis, que de ceux qui ont été admis en principe et qui sont simplement ajournés; mais nous croyons fermement qu'il faudra toujours en revenir à la solution d'un canal latéral, si on veut améliorer la navigation de la Loire, et les délibérations unanimes des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des chambres de commerce des départements du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, montrent suffisamment avec quelle faveur la construction en serait accueillie par les populations intéressées. »

La présence du phylloxera vient d'être constatée dans l'Ile-de-Ré (Charente-Inférieure). Une réunion des propriétaires a eu lieu jeudi, sous la présidence du préfet.

Les conseillers généraux et d'arrondissement y assistaient.

Tous les propriétaires ont demandé que leurs vignes soient traitées administrativement par l'un des moyens approuvés par la commission supérieure.

Il résulte des renseignements fournis par les propriétaires que les taches, peu nombreuses d'ailleurs, ont apparu sur la côte Est de l'Ile-de-Ré; ce qui ferait supposer qu'un essaim ailé a pénétré du continent dans l'île.

Un cruel événement vient de frapper l'école navale de Saint-Servan. Mardi soir, une embarcation, ramenant des élèves, a chaviré le long du bord. Malgré tous les secours, portés avec la plus grande rapidité, deux élèves, MM. du Tillet et Beauchamp, ont disparu. Les recherches ont continué toute la nuit sans succès.

### Annuaire général des cent mille adresses de Maine-et-Loire.

Pur suite des élections dernières, plusieurs municipalités ayant demandé un nouveau délai de quelques jours pour la production des adresses des habitants de leur commune, nous apprenons qu'il a été fait droit à leur désir.

L'importance de ce travail, qui intéresse toutes les communes et leurs habitants, ne peut échapper à MM. les maires, et nous estimons que tous voudront bien faciliter à M. Pointeau, auteur de

cet ouvrage, la tâche aussi coûteuse que pénible qu'il a entreprise pour être utile à tous.

Le Conseil général a déjà encouragé cette publication, et nous apprenons qu'une proposition de subvention lui est soumise pour en remettre des exemplaires à toutes les communes pauvres. Ce serait là une bonne mesure.

### Faits divers.

La presse parisienne signalait ces jours-ci les succès obtenus par les élèves des Facultés libres devant le jury de Sorbonne. On pourrait en dire tout autant des examens qui ont été subis à Lille depuis quelques semaines. La session n'étant pas close, on ne saurait dresser encore des statistiques complètes; mais dès maintenant l'on peut constater que les Facultés catholiques du chef-lieu du Nord, tant celle de droit que celles des sciences et des lettres, se sont signalées d'une façon très-brillante; la palme revient encore à la Faculté catholique de médecine, dont les élèves ont montré tout ce qu'on peut attendre de cet établissement pour l'avenir du corps médical et pour l'honneur de l'enseignement catholique.

M<sup>lle</sup> Rousseil a composé un certain nombre de poésies qu'elle déclame actuellement dans le Midi.

Parmi ces poésies, il y en a une, la *Première Communion*, qui contient les vers suivants :

D'abord vous fûtes douze, ainsi que les apôtres,  
Vous êtes aujourd'hui trois cents ! trois cents des nôtres,  
Trois cents ayant au cœur l'amour de Jésus-Christ ;  
L'amour du Dieu chassé, persécuté, proscrit,  
Par les lâches bandits qui dévorent la France !

Ces vers avaient passé partout sans protestation; mais à Aix, où M<sup>lle</sup> Rousseil les a récités dans une soirée donnée par le Cercle au profit des victimes d'Ischia, ils soulevèrent quelques murmures.

« Le lendemain, écrit M<sup>lle</sup> Rousseil, un commissaire de police se présentait chez moi, et, ne me trouvant point, me pria de passer à son cabinet pour signer un procès-verbal au sujet de l'incident de la veille; il paraît que j'avais insulté le gouvernement à Aix. »

L'incident n'a pas eu d'autre suite jusqu'ici; mais M<sup>lle</sup> Rousseil se plaint de n'avoir pu obtenir, depuis qu'il est connu, aucune salle à Aix pour donner une soirée.

A ce propos, disons que M<sup>lle</sup> Rousseil écrit en ce moment une nouvelle poésie qui aura pour titre : *le Héros de la paix*.

Cette pièce de vers sera dédiée à M. Ferdinand de Lesseps.

UNE RÉCONCILIATION. — En 1865, un sieur Delaborde, employé de commerce, épousait une jeune personne de vingt-deux ans, M<sup>lle</sup> Amélie M...

Entraîné par de mauvaises fréquentations, le mari ne tarda pas à prendre le chemin du cabaret, où il élit domicile. La plupart du temps il rentrait ivre à des heures indues au domicile conjugal et rouait de coups sa malheureuse femme, déjà mère de deux enfants. L'un de ces petits êtres mourut et, un beau jour, las de subir la misère qui avait envahi le petit intérieur, Delaborde disparut, abandonnant l'épouse dont il avait fait une martyre.

La jeune femme ne perdit pas courage. Elle travailla sans relâche pour nourrir et élever son enfant, un petit garçon. Mais lui aussi devait bientôt lui manquer. Il y a un an, la mort passa jalouse et enlevait son seul espoir à la malheureuse mère.

Restée seule, elle se rendait chaque dimanche au cimetière d'Ivry, où elle avait acheté une concession de cinq ans.

Dimanche, elle pleurait sur cette tombe, quand un inconnu se jeta à ses pieds en lui demandant pardon. C'était son mari. Parti en Australie, Delaborde avait racheté par un travail opiniâtre ses fautes et sa mauvaise conduite d'autrefois. La fortune lui avait souri et il rapportait de son exil volontaire une somme de trois cent mille francs.

Et, sur la tombe de leur enfant, les deux époux se sont réconciliés.

Un député belge à un député français :  
— Somme toute, vous n'êtes à plaindre avec votre indemnité, vos permis de circulation... Et puis, *boland* mal au, il y a toujours quelques pots-de-vin.

Scène d'élection au Conseil général, sténographiée par Baric, dans le *Charivari*.

Le théâtre représente l'urne électorale, flanquée des trois scrutateurs. Un paysan s'avance, une forte liasse à la main.

— V'la mon paquet et ceuses-là des voisias en train de rentrer l'eu' moisson.

— Vous ne pouvez pas voter pour eux !

— Comment?... pisque nos sénateu's votent ben l's uns pour l's aut'es !

— En somme, par qui vont-ils remplacer la magistrature assise ?

— Parbleu ! par la magistrature de boue.

Un honorable médecin de Londres envoie un de ses commis porter une boîte de pilules à un malade et une caisse contenant six poules vivantes à un de ses amis.

Malheureusement, le commis se trompe et remet la caisse au malade et les pilules à l'ami.

On comprendra facilement la stupeur du patient lorsque, avec les poules, il reçoit la prescription suivante : « En avaler deux toutes les demi-heures. »

### CONSEILS ET RECETTES.

MOYENS POUR AUGMENTER LE VOLUME DES FRUITS. — On sait que les poiriers greffés sur coignassier, les pommiers sur paradis ou sur doucin, plantés dans un sol riche et un peu frais, produisent de plus beaux fruits que les sujets greffés sur franc. Il est nécessaire d'en restreindre le nombre si l'on veut obtenir de beaux et bons fruits.

On peut encore recourir à plusieurs petits moyens pour augmenter le volume naturel des fruits, tels que :

Le greffage de boutons à fruits, pratiqué vers la fin d'août, en portant, sur des sujets vigoureux, des lambourdes fructifères bien constituées.

La greffe par approche d'un bourgeon herbacé voisin, sans le détacher de sa base, sur le pédoncule du fruit, quand celui-ci a acquis le tiers de son développement.

Maintenir les poires dans leur position normale pendant tout le temps de leur développement, c'est-à-dire avec l'ombilic en l'air et le pédoncule en bas.

Placer sous le fruit un support qui empêche la tension du pédoncule et le resserrement de ses fibres.

Mouiller les fruits le soir avec de l'eau, et de temps à autre avec une dissolution de sulfate de fer, à raison d'un gramme et demi par litre d'eau. (*Journal des Campagnes.*)

### BOURSE DE PARIS

DU 24 AOUT 1883.

|   |        |
|---|--------|
| Rente 3 0/0 . . . . .                       | 79 35  |
| Rente 3 0/0 amortissable . . . . .          | 81 35  |
| Rente 4 1/2 . . . . .                       | 111 10 |
| Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .             | 108 35 |
| Obligations du Trésor (anciennes) . . . . . | 508 »  |
| Obligations du Trésor (nouvelles) . . . . . | 504 »  |

### UNE HEUREUSE DÉCOUVERTE

Un pharmacien de *Vaucouleurs*, M. MARÉCHAL, vient de découvrir un merveilleux remède, le SPASALGIQUE, qui enlève instantanément les névralgies, les migraines, les maux de dents et les maux de tête.

Le SPASALGIQUE-MARÉCHAL, dont le prix est de 2 fr., se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.



43 ANS DE SUCCÈS  
26 RÉCOMPENSES DONT 8 MÉDAILLES D'OR  
Alcool de Menthe

### DE RICQLÈS

Bien supérieur à tous les produits similaires.

Infatigable contre les DIGESTIONS, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête. — Excellent préservatif contre les épidémies.

Fabrique à LYON, cours d'Herbouville, 9.  
Dépôt dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumeries et épiceries fines.

Se méfier des nombreuses imitations.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

| Ligne d'Orléans (Service d'Été)             |                   |                                     | Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883) |                            |                                     |                                     |                                     |                                     |                          |                            |  |  |                            |                            |  |                  |                  |                            |                    |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
|---|-------------------|-------------------------------------|--|----------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------------|--|--|----------------------------|----------------------------|--|------------------|------------------|----------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------|-----------------|------------------|----------------------------|
| <b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b>       |                   |                                     | SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY  |                            |                                     |                                     |                                     |                                     |                          | MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR  |  |  |                            |                            |  |                  |                  |                            |                    |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | 6 — 45 — — — — —  | matin (s'arrête à la Poissonnière). | Omn. matin.  | Omn. matin.                | Omn. soir.                          | Mixte soir.                         | Omn. soir.                          | Omn. soir.                          | Mixte matin.             | Mixte matin.               | Omn. soir.                                   | Omn. soir.                                   | Mixte soir.                | Mixte soir.                | Direct. soir.                                |                  |                  |                            |                    |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| 8 — 56 — — — — —                            | 1 — 25 — — — — —  | matin, omnibus-mixte.               | Saumur. . . . . (départ)   | Chacé-Varrains . . . . .   | Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . . | Montreuil-Bellay. . . . . (arrivée) | Montreuil-Bellay . . . . . (départ) | Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . . | Chacé-Varrains . . . . . | Saumur . . . . . (arrivée) | Montreuil-Bellay - POITIERS venant d'Angers. | POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. | Montreuil-Bellay (départ)  | Neuville . . . . .         | Mirebeau . . . . .                           | Arçay . . . . .  | Loudun . . . . . | Montreuil-Bellay (arrivée) |                    |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| 7 — 32 — — — — —                            | 3 — 15 — — — — —  | soir, omnibus.                      | 6 15   | 9 9                        | 10 52                               | 1 15                                | 3 3                                 | 4 40                                | 6 55                     | 9 48                       | 11 34  | 4 4  | 7 4                        | 8 38                       | 10 13  | 10 13            | 10 26            | 10 31                      | 10 40              |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| 10 — 36 — — — — —                           |                   | soir, omnibus-mixte.                | 6 23   | 9 9                        | 11 7                                | 1 24                                | 3 19                                | 4 48                                | 7 11                     | 10 4                       | 11 48  | 4 18   | 7 27                       | 8 53                       | 10 26  | 10 31            | 10 31            | 10 31                      | 10 40              |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
|   |                   | express-poste.                      | 6 30   | 9 17                       | 11 7                                | 1 32                                | 3 33                                | 4 55                                | 7 19                     | 10 12                      | 11 55  | 4 25   | 7 41                       | 9 1                        | 10 31  | 10 31            | 10 31            | 10 31                      | 10 40              |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
|   |                   | (s'arrête à Angers)                 | 6 43   | 9 31                       | 11 20                               | 1 46                                | 3 50                                | 5 08                                | 7 31                     | 10 24                      | 12 5   | 4 34   | 7 54                       | 9 12                       | 10 40  | 10 40            | 10 40            | 10 40                      | 10 40              |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| <b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b>        |                   |                                     | SAUMUR - NIORT   |                            |                                     |                                     | NIORT - SAUMUR                      |                                     |                          |                            | MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers. |  |                            |                            | POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers. |                  |                  |                            |                    |                             |                    |                    |                 |                  |                            |
| 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | 8 — 21 — — — — —  | omnibus.                            | Omn. matin.  | Mixte soir.                | Omn. matin.                         | Omn. soir.                          | Omn. matin.                         | Omn. soir.                          | Omn. matin.              | Omn. soir.                 | Omn. matin.                                  | Omn. soir.                                   | Omn. matin.                | Omn. soir.                 | Omn. matin.                                  | Omn. soir.       | Omn. matin.      | Omn. soir.                 | Omn. matin.        | Omn. soir.                  |                    |                    |                 |                  |                            |
| 9 — 37 — — — — —                            | 12 — 48 — — — — — | express.                            | Saumur. . . . . (départ)   | Montreuil-Bellay . . . . . | Thouars . . . . .                   | Airvault . . . . .                  | Thonars . . . . .                   | Parthenay . . . . .                 | Niort . . . . . (départ) | Parthenay . . . . .        | Airvault . . . . .                           | Thonars . . . . .                            | Montreuil-Bellay . . . . . | Saumur . . . . . (arrivée) | Montreuil . . . . . (départ)                 | Loudun . . . . . | Arçay . . . . .  | Mirebeau . . . . .         | Neuville . . . . . | Poitiers . . . . . (départ) | Neuville . . . . . | Mirebeau . . . . . | Arçay . . . . . | Loudun . . . . . | Montreuil-Bellay (arrivée) |
| 10 — 24 — — — — —                           |                   | soir, omnibus-mixte.                | 10 52  | 1 15                       | 11 30                               | 12 35                               | 1 20                                | 3 49                                | 5 26                     | 6 38                       | 7 10   | 9 »  | 9 29                       | 10 24                      | 7 5  | 8 3              | 8 29             | 9 17                       | 9 45               | 6 »                         | 6 36               | 7 3                | 7 56            | 8 38             | 9 24                       |
|   |                   | express-poste.                      | 11 30  | 2 15                       | 12 35                               | 1 20                                | 3 49                                | 4 18                                | 6 26                     | 7 38                       | 8 10   | 9 29   | 10 24                      | 11 20                      | 8 3  | 9 1              | 9 46             | 10 10                      | 10 18              | 6 36                        | 7 24               | 8 1                | 8 34            | 9 20             | 10 3                       |
|   |                   |                                     | 12 35  | 3 19                       | 1 20                                | 3 49                                | 4 18                                | 5 16                                | 7 10                     | 8 22                       | 9 5  | 9 29   | 10 24                      | 11 20                      | 8 3  | 9 1              | 9 46             | 10 10                      | 10 18              | 6 36                        | 7 24               | 8 1                | 8 34            | 9 20             | 10 3                       |

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 26 août 1883, à midi, en ladite étude,

**1° UNE GRANDE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Tonnelle, n° 23, Composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, comprenant : vaste magasin, salons, appartements, cuisine, boutique et arrière-boutique, grenier; Cour, cellier, pompe. Le tout loué 1,500 francs par an, pour 17 années.

**2° UN BATIMENT**

Situé à Saumur, rue de la Montée-du-Fort, entre les n° 6 et 8, Comprenant un magasin avec grenier,

**3° UNE JOLIE PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE,**

Située à une demi-heure de Saumur, au lieu dit le Plongeon, commune de Varennes-sous-Montsoreau,

Composée de deux corps de bâtiments, cour, jardin, vigne et verger, le tout d'une contenance de 60 ares 50 centiares.

On peut traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M. PROUST, expert à Saumur, rue Dacier, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire. (513)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A AFFERMER UNE TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ**

Sise à 2 kilomètres de Saumur,

Comprenant beaux bâtiments, vastes jardins, terres et rangées de vignes.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (522)

Étude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

**UNE MAISON**

Située au Coudray-Macouard, route de Saumur,

Actuellement occupée par les époux GUIGNON, et servant d'hôtel;

Comprenant :

Un rez-de-chaussée, un premier étage, vastes écuries, grange, hangar, cour et jardin.

S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, à M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (538)

**A VENDRE**

MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Foire.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, ou à M. CHUPIN, facteur.

Étude de M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**JOLIE MAISON**

DE CAMPAGNE

De récente construction, Au bourg de Saint-Martin-de-la-Place.

Écurie, remise, — jardin, pré planté de pommiers en plein rapport.

Le tout s'étendant de la levée jusqu'à la Loire, d'une superficie de 31 ares 7 centiares.

Pour traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> CAILLEAU. (545)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**CONTINUATION**

DE LA

**VENTE**

Aux enchères publiques,

Pour cause de cessation de commerce,

Les lundi 27 et mardi 28 août 1883, à 1 h. après midi,

**DES MEUBLES**

**OBJETS MOBILIERS**

**TISSUS ET PASSEMENTERIES**

Garnissant le magasin de M. MARAIS, tapissier à Saumur, rue d'Orléans.

On vendra :

Bois de lits, chaises garnies, fauteuils Voltaire, fauteuils crapaud et de fantaisie, poufs, guéridons, tables de toilette, applique, colonne en peluche et tables de nuit;

Rideaux en mousseline, dentelles et étamine, tapis de tables, descentes de lit, portières, embrasses, franges; Rayons, tablettes, comptoirs, caisiers, lustres, matériel de magasin et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (546)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

En totalité ou par parties,

**UNE PORTION DE MAISON**

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,

Actuellement occupée par MM. FAUCILLON, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;

Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

M<sup>e</sup> CAILLEAU, notaire à Longué, demande un premier Clerc capable.

Succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur.

**AVIS**

Les créanciers présumés de la succession de M. Edouard Chedeau, ancien notaire à Saint-Clément-des-Lèves, et de la succession bénéficiaire de M. Jean Chedeau, ancien avoué à Saumur, sont invités à vouloir bien remettre de suite à M. Guério, administrateur judiciaire de la succession de M. Jean Chedeau, en sa demeure sise à Saumur, rue Beaurepaire, n° 13, la note détaillée de leurs créances pour qu'ils puissent participer au paiement d'un dividende qui aura lieu incessamment.

L'administrateur judiciaire, GUÉRIO, Rue Beaurepaire, n° 13. (518)

Agence des Ventes et Locations

**L. RENARD**

56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE : Belles propriétés de produit et agrément, maisons, clos de vigne, petites closeries.

A LOUER : Maisons, appartements et chambres.

Placements de fonds.

Recouvrements de toute nature.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à M. L. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine, 56, rue de Bordeaux, Saumur. (539)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

**UNE MAISON**

Située rue d'Orléans,

Occupée par M. MARAIS, marchand tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (536)

**A LOUER**

Pour la Toussaint prochaine,

**UNE PROPRIÉTÉ**

Située à Terrefort, commune de Bagnoux,

Comprenant maison d'habitation, avec un hectare de terre environ.

S'adresser chez M. GUILLEMÉ, libraire, rue Saint-Jean. (523)

**A VENDRE**

OU A ARRETER

**UNE MAISON**

Avec JARDINS

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

**JOLI APPARTEMENT**

Frâchement restauré,

Rue de la Visitation, n° 105.

BELLE VUE sur la Loire.

**A VENDRE**

Au Comptant

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge nouveau à 60 francs la barrique;

Vin rouge vieux à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs;

Vin blanc vieux à 100 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (403)

**A VENDRE**

**UN BON CHIEN D'ARRÊT**

Très-bien dressé,

Agé de deux ans et demi.

S'adresser à M. HUBERT, garde-particulier, à Milly. (542)

**A VENDRE**

**2 CHIENS DE CHASSE COUCHANTS**

Bien dressés,

Vente à garantie.

S'adresser à M. DALLERIT, propriétaire à Courchamps. (527)

**A VENDRE**

**DEUX CHIENNES D'ARRÊT**

Agées de 8 mois, qualité supérieure.

S'adresser à M. François MABIEAU-DAVID, à Saint-Nicolas de Bourgueil.

**A VENDRE**

**MAGNIFIQUE CHIEN DE GARDE**

Race Montagne.

S'adresser au bureau du journal.

**BACCALAUREATS**

INSTITUTION LELARGE, fondée en 1841,

PARIS, rue Gay-Lussac, 20, impasse Royer-Collard, 9, PARIS.

Cours spéciaux et de révision PENDANT LES VACANCES pour les examens d'octobre-novembre.

En 1881-82, l'Institution a fait recevoir 161 élèves.

Envoi du prospectus sur simple demande.

**GRANDS MAGASINS**

DE

**l'Épicerie Moderne**

Rue et Place du Marché-Noir.

**L. ALLORY**

SAUMUR.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.